



Tutoriel : Procédure d'accès aux données Silene pour les non-adhérents

Etape 1 : Créer un compte Silene Expert

S'inscrire en remplissant le formulaire suivant et en utilisant votre **email nominatif professionnel** <https://expert.silene.eu/#/login/inscription>

Une fois que le mail de validation aura été reçu, vous pourrez vous connecter à votre espace Silene Expert avec les identifiants que vous aurez choisi lors de l'inscription <https://expert.silene.eu/#/login>

Etape 2 : Accéder aux données précises

Vous connecter sur votre espace Silene Expert.

Vous avez la possibilité de consulter l'ensemble des données de Silene à la maille 5x5km dans l'onglet « Observations ».

Pour avoir **accès aux données précises**, il vous faut remplir le « [formulaire de demande de droits d'accès aux observations précises](#) », disponible en bas de la page d'accueil de votre compte Silene Expert avec les éléments suivants :

- La date de fin d'accès (1^{er} champ du formulaire) doit être **d'un an maximum**.
- Préciser les communes concernées par votre projet dans le champ « zones géographiques ».
- Indiquer « Plantae » et/ou « Animalia » dans le champ « Groupes taxonomiques » selon les taxons concernés par votre demande (si vous laissez ce champ vide, ce sera l'ensemble de la faune et de la flore qui sera concerné).
- Ne pas cocher la case « je souhaite accéder aux données sensibles flore »
- Bien remplir et décrire les champs suivants « type de projet, organisme, commanditaire, description ». Vous pouvez indiquer « dans le cadre de l'adhésion Silene » dans le champ « Description ».

Si vous avez besoin d'avoir accès aux **données précises sensibles flore** alors il vous faudra remplir un second formulaire en indiquant uniquement « [plantae](#) » dans le groupe taxonomiques et en cochant la case « [je souhaite accéder aux données sensibles flore](#) ».

IMPORTANT, rappel : les localisations précises des données de Silene ne doivent pas être utilisées en l'état dans les cartographies (utilisation en licence fermée conformément à la charte de fonctionnement de Silene) mais elles peuvent bien évidemment être utilisées pour faire des synthèses de richesse spécifique, du nombre d'observations, etc.

Bonne consultation des données ! L'équipe Silene